



INFORMATIONS COMMUNALES

de SENANTES (Oise)

&

COMPTES RENDUS SOMMAIRES

des deux dernières réunions du Conseil Municipal

Nous profitons de la distribution du magazine de la **Picardie Verte**, pour vous communiquer diverses informations communales ainsi que les comptes rendus des deux derniers Conseils Municipaux.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours avoir des renseignements qui peuvent vous être utiles en vous rendant sur le site d'informations de la Commune en tapant l'adresse ci-dessous ou en scannant le QR code.

<http://communesenantes.e-monsite.com>



Informations

- *Soirée choucroute organisée par le Comité des Fêtes de Senantes*

Le Comité des Fêtes de Senantes vous propose sa traditionnelle choucroute

suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre **Les Andrews**

Samedi 2 mars 2024 à partir de 19h30 / 20h00

30 € (adulte)

15 € (- de 14 ans)

Réservation :
Avant le 24 février

06 34 90 38 55



- *Erratum Exposition de véhicules anciens*

Une erreur de date s'est glissée dans le calendrier des manifestations que vous avez pu consulter dans l'échos **Senantais** n° 25. L'expo de véhicules anciens organisée par le Comité des fêtes de Senantes aura lieu le **dimanche 26 mai 2024** et non pas le 5 mai 2024 comme vous aviez pu le lire..

- **Concours de manille**

Samedi 9 mars 2024

(salle des fêtes)

- **Thé dansant**

Dimanche 10 mars 2024

(salle des fêtes)

Le club des cheveux d'argent tient à vous rappeler les prochains rendez-vous de 2024 :

- **Samedi 29 juin SORTIE au TOUQUET (jour de marché...)**



- **Du 16 au 21 septembre : Voyage au Pays Basque**
- **5 octobre : Octobre Rose**
- **10 novembre LOTO**
- **31 décembre : Réveillon**

D'autres sorties sont à l'étude, à savoir : émission de télé, marché de Noël...

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements : ☎ **06 83 82 92 05** (Renelle) ☎ **07 70 34 00 20** (Jocelyne)

- **LOTO au profit des Ecoles organisé par l'association des parents d'élèves**

Dimanche 13 avril 2024

(salle des fêtes)

- **Association du Jumelage I.Balzagette Senantes/Nanton**

Notre commune recevra une délégation canadienne les 14,15 et 16 juin prochain. A cette occasion, diverses cérémonies se dérouleront le vendredi 14 juin avec la participation des enfants des écoles. Le week-end sera aussi ponctué de moments festifs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement des préparatifs et espérons compter sur votre présence afin de pouvoir faire perdurer le souvenir surtout auprès des plus jeunes.



COMPTE RENDU

SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal de SENANTES (Oise)

du 18 janvier 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 janvier 2024, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

M. Christophe **Bénard** donne pouvoir à M. Mikaël **Bénard**.

M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**

Mme Valérie **Devillers**

Mme Cindy **Malthère**

Mme Céline **Lemaire**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Willy **Frérot** secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 7 décembre 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention cadre unique pour les missions du Centre de Gestion de l'Oise.

A compter du 1er janvier 2024, le Centre de Gestion de l'Oise propose une convention cadre unique qui permet d'adhérer globalement à travers une seule délibération à la majorité des missions tarifées proposées par le Centre de Gestion. Cette convention s'inscrit dans la continuité des orientations prises par le Conseil d'administration du Centre de Gestion de l'Oise afin de poursuivre la démarche de modernisation et de simplification.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention cadre unique pour les missions du Centre de Gestion de l'Oise.

2) Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention de partenariat et de gestion des accueils collectifs de mineurs de la Picardie Verte (périscolaire et extrascolaire) avec le Centre Rural de Songeons.

Cette convention a pour objet de fixer les conditions et modalités d'accueil des enfants de la commune dans le cadre périscolaire et extrascolaire.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat et de gestion des accueils collectifs de mineurs de la Picardie Verte (périscolaire et extrascolaire) avec le Centre Rural de Songeons.

3) Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes permanent pour l'année 2024 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Chaque année, il est nécessaire de signer une convention qui permet de mutualiser et rationaliser les achats en constituant un groupement de commandes permanent entre les communes membres de la C.C.P.V afin de répondre aux besoins en matières de travaux, de fournitures ou de services...

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes permanent pour l'année 2024 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

4) Délibération relative au renouvellement de la location des baux communaux au 1er avril 2024.

Il faut procéder cette année au renouvellement de baux communaux avec 2 agriculteurs. Ces baux ont une durée de 12 ans.

Il faut noter que l'un des bénéficiaires des baux étant Conseiller Municipal, il ne peut pas participer au vote pour lui-même ainsi que pour la personne qu'il représente par un pouvoir.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 10 voix POUR accepte le renouvellement des baux .

5) Délibération autorisant M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la restauration des élévations extérieures de la chapelle de Corbeauval auprès du département et de l'État.

D'importants travaux de restauration et surtout de consolidation sont à prévoir pour la chapelle de Corbeauval. Son état, à ce jour, est **inquiétant**. Les fondations et le pourtour de la chapelle demandent de gros travaux de renforcement et de soutènement.

Une première étude fixe le prix des travaux à 78 169,44 € H.T.

La Commune peut prétendre à une subvention du département qui s'élèverait à 46 901,66 € HT soit 60 % de la dépense et peut-être à une subvention de l'État de 15 633,88 € HT soit 20 % de la dépense.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la restauration des élévations extérieures de la chapelle de Corbeauval auprès du département et de l'État.

6) Délibération autorisant M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention concernant l'élargissement de la voirie pour des aires de croisements sur la VC n°3 de Senantes à Montperthuis auprès du département et de l'État.

Dans l'objectif de l'amélioration de la voirie qui a été engagée sur la voie communale n°3 entre Senantes et Montperthuis, il faut prévoir la continuité des travaux de réparation de la chaussée ainsi que la création d'aires de croisements pour les véhicules.

Les travaux d'aménagement s'élèvent à 81 733.95 € H.T. Ils pourraient être subventionnés à hauteur de 42 % par le département et 38 % par l'État représentant respectivement les sommes de 34 328,25 € H.T et 31 058,90 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention concernant l'élargissement de la voirie pour des aires de croisements sur la VC n°3 de Senantes à Montperthuis auprès du département et de l'État.

7) Informations et questions diverses

- ◆ Comme depuis quelques années, Il est prévu une nouvelle « campagne de curage de fossés ». Celle-ci aura lieu sur des secteurs de la commune qui seront déterminés prochainement et se déroulera probablement en février
- ◆ Il est rappelé l'importance du **respect des horaires** pour les associations du village qui utilisent la salle des fêtes pour leurs activités ceci afin de permettre aux locataires du week-end de pouvoir prendre possession des locaux à 17 h 30 le vendredi soir.

La séance est levée à 21 h 40.



COMPTE RENDU

SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

de SENANTES (Oise)

du 7 décembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 7 décembre 2023, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, Mme Cindy **Malthère**, M. Arnaud **Gueudet**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**.

Étaient absents excusés:

M. Christophe **Bénard** donne pouvoir à M. Mikaël **Bénard**.

Mme Florence **Dekkers** donne pouvoir à M. Sébastien **Rose**.

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**.

Mme Corinne **Oyer**.

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme Céline **Lemaire** secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 3 novembre 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 3 novembre 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération relative à la Convention Territoriale Globale (GTG) de la C.C.P.V.

La Convention territoriale globale est une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et tente de donner réponse à de nouveaux besoins. Elle se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La C.C.P.V, les communes de la Picardie Verte dont Senantes, la **C**aisse d'**A**llocatons **F**amiliales de l'Oise, la **M**utualité **S**ociale **A**gricole de Picardie souhaitent conclure une convention territoriale globale pour formaliser un partenariat plus étendu que seule la compétence Enfance Jeunesse.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité, le projet de convention territoriale globale et autorisent M. le Maire à signer cette convention pour une durée de 5 ans.

2) Délibération concernant l'adhésion de la C.C.P.V au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (S.M.O.T.H.D) et transfert de la compétence très haut débit de la C.C.P.V au S.M.O.T.H.D.

Le 14 novembre dernier, le Conseil Communautaire a voté favorablement l'adhésion de la C.C.P.V au S.M.O.T.H.D ainsi que le transfert de la compétence Très Haut Débit de la C.C.P.V au S.M.O.T.H.D . Les communes membres de la C.C.P.V doivent à leur tour délibérer sur ce principe.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal donnent à l'unanimité un avis favorable à l'adhésion de la C.C.P.V au S.M.O.T.H.D ainsi que le transfert de la compétence Très Haut Débit de la C.C.P.V au S.M.O.T.H.D .

3) Délibération pour la reconduction du dossier de demande de subvention au département de 2023 à 2024 pour l'acquisition d'un tracteur et de ses équipements.

M. le Maire expose au Membre du Conseil Municipal la nécessité de représenter au département en 2024 , la demande de subvention pour l'achat du tracteur et de son matériel; le dossier n'ayant pas pu être instruit en 2023.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à déposer auprès des services départementaux la demande de subvention qui était prévue initialement pour l'achat du tracteur et de ses équipements.

4) Gravillonnage 2024.

Le gravillonnage qui était prévu en 2023 n'ayant pas pu être effectué, il est proposé de le reporter en 2024. L'ensemble des membres du Conseil émet un avis favorable à cette proposition.

5) Réflexion sur les investissements 2024.

Une réflexion est à mener sur les futurs investissements de la Commune.

Il ne faut pas négliger l'entretien régulier de nos routes communales; pour cela il faut y attribuer chaque année un budget non négligeable.

Des travaux importants de consolidation de la chapelle de Corbeauval sont à envisager ainsi que des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

6) Informations et questions diverses

Monsieur le Maire fait part des remerciements de l'association des Cheveux d'argent pour l'octroi de la subvention municipale.

La séance est levée à 21 h 40.